

Monsieur l'Orateur,

Je désire porter à l'attention de la Chambre la décision du Gouvernement à l'effet que la coopération nucléaire avec l'Inde n'est plus possible. Cette décision a été difficile. Elle a constitué un défi pour le Gouvernement, aussi bien que pour les Canadiens informés, et elle a poussé à l'examen d'un certain nombre de principes fondamentaux.

La coopération nucléaire du Canada avec l'Inde a été amorcée dans le cadre du Plan Colombo. A sa base était la conviction que l'énergie nucléaire pouvait être vitale à la croissance économique de certains pays en voie de développement. La crise énergétique et les sérieuses dislocations qu'elle a entraînées a renforcé cette conviction ainsi que le succès véritable de la coopération canado-indienne dans le domaine de l'utilisation nucléaire pour des fins énergétiques, agricoles et médicales.

L'explosion d'un engin nucléaire par l'Inde en 1974 a toutefois mis à jour un clivage profond entre nos deux pays en ce qui concerne l'interprétation à donner à la définition de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire par les Etats non-dotés d'armes nucléaires. Le Canada a été un des premiers et